



COLLECTIVITE DE LA  
MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du vendredi 09 juin 2023

Contrôle de Légitimité

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
33	19	29		
		Dont procurations		
		10		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions	N'ayant pas pris part au vote
29	29	00	00	00

L'an deux mille vingt-trois et le 09 juin, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Yolène LARGEN-MARINE, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire.

**Etaient présents :** M/Mmes Yolène LARGEN-MARINE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie GARON, Nicole DUFEAL, Pierre MIDELTON, Christine ALIKER, Léone VAILLANT épouse BARDURY, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Marie-Claude RAQUIL, Jean-Pierre LUGIERY, William PAULIN, Jean-Luc MAVILLE, Vanessa BAPTE, Patrice CHARLEBOIS, Laurie ABAUL, Noham BODARD, Daniel CHOMET, Karine BAUDIN, Jean-Philippe JEAN-BOLO.

**Absents excusés :** M/Mmes Luc CLEMENTE, Christophe GABUT, Raphaël BORDELAIS, Josiane NAPOLY-PUJAR, Emile GONIER, Arlette BRAVO-PRUDENT, Eric JULTAT, Corinne Brigitte PLANTIN, Orietta MARTOT, Jocelyne SABINE, Georges HARPON, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND.

**Procurations :** M/Mmes Luc CLEMENTE, Christophe GABUT, Raphaël BORDELAIS, Josiane NAPOLY-PUJAR, Emile GONIER, Arlette BRAVO-PRUDENT, Eric JULTAT, Corinne Brigitte PLANTIN, Georges HARPON, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND ont respectivement donné procuration à Yolène LARGEN-MARINE, Marie GARON, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Léone VAILLANT épouse BARDURY, Christine ALIKER, Maurice JOSEPH-MONROSE, Pierre MIDELTON, Daniel CHOMET, Karine BAUDIN.

**Absents :** Mme/M Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN.

Date de la convocation  
02/06/2023

Date d'affichage  
02/06/2023

Objet de la Délibération

\*\*\*\*\*

**COHESION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE**

\*\*\*\*\*

**Demande de subvention de l'école primaire de Batelière pour son projet artistique et culturel**

**Président de Séance :**  
Yolène LARGEN-MARINE

**Secrétaire de Séance :**  
Marie GARON

**DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ECOLE PRIMAIRE DE BATELIERE POUR SON PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL**

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'avis favorable du Comité technique « Education - Petite Enfance » en date du 12 avril 2023 ;

- Vu l'avis favorable de la Commission « Cohésion Sociale et Animation du Territoire » en date du 17 avril 2023 ;
- Vu l'avis favorable de la Commission « Finances et Optimisation des ressources » en date du 30 mai 2023 ;
- Vu l'avis favorable du Bureau municipal en date du 06 juin 2023 ;
- Vu le rapport de présentation transmis aux Conseillers municipaux ;
- Considérant que la commune est sollicitée par l'école primaire de Batelière d'une demande de subvention en vue de financer un projet artistique et culturel, articulé autour du patrimoine et du devoir de mémoire ;

Ce projet se décline de la manière suivante :

- o Une résidence d'artiste au mois de novembre 2022 avec la réalisation d'une œuvre artistique par classe,
- o La réalisation d'une fresque,
- o La production d'un spectacle au Grand Carbet du Parc culturel Aimé Césaire, le 14 juin 2023 ;
- Considérant que la ville de Schœlcher est sollicitée à hauteur de neuf cents (900.00 €) pour le financement de ce projet ;

Après en avoir délibéré,

#### DECIDE

- 
- **D'approuver l'attribution d'une subvention de neuf cents euros (900 €) à l'école de Batelière, pour le financement de son projet artistique et culturel pour l'année scolaire 2022-2023.**
- 

Pour extrait certifié conforme,  
Schœlcher, le 12 JUL 2023

  
Le Secrétaire de séance

Marie GARON

Par délégation du Maire  
La 1ère Adjointe  
Yolène LARGEN MARINE

